

Conseil de Quartier « le village »
Compte rendu N°9
Réunion du 14/01/2016

Etaient présents :

Stéphane Lambert, élu du Conseil Municipal.
Laurent Renevier, président
Delphine Beauvils, vice présidente,
Véronique Davoult, secrétaire,
Guy Huguet, membre élu,
Magali Kefi, membre élu,
Natahlie privée, membre élu,
Micheline Dely, représentante du conseil des seniors,
Eric Gautier, représentant du secteur économique,
Jean Grévin, représentant du secteur associatif,

Monsieur Frédéric Hucheloup, Adjoint au Maire, délégué aux travaux, à l'aménagement urbain et au cadre de vie
Madame Nathalie Brar-Chauveau, déléguée au développement économique, à l'emploi, à l'insertion professionnelle et aux déplacements.

Absents, excusés : Mathieu Bricou, représentant du conseil des jeunes,

Ordre du jour :

- 1°) Présentation du projet municipal d'aménagements des voies cyclables et circulations douces sur Vélizy et en particulier sur la rue de Villacoublay,
- 2°) La lettre du quartier
- 3°) Tableau de suivi des demandes des riverains aux services municipaux
- 4°) Projet « rue aux enfants »
- 5°) Questions diverses

1°) Présentation du projet municipal d'aménagements des voies cyclables et circulations douces sur Vélizy et en particulier sur la rue de Villacoublay :

Les entreprises, les associations et les habitants ont été interrogés en amont du projet afin d'obtenir une vision d'ensemble sur la ville et traiter le sujet de façon cohérente.

La ville a adhéré en février 2015 à l'association pour le développement des mobilités douces dans les municipalités, afin d'acquérir un peu d'expertise sur les bonnes pratiques dans le domaine des déplacements doux.

Une analyse a été ensuite effectuée qui a mené en septembre dernier à la présentation de ce schéma directeur, validé par le maire.

Il fallait qu'il soit cohérent, sur le long terme et que le cadencement des travaux soit réaliste.

Les différents conseils de quartiers seront informés de ce projet, avec des focus selon les sites.

Le projet a pris en compte les remarques formulées par le conseil du Village (en particulier pour la rue Richet).

Les associations de cyclistes ont été également de très bon conseil.

Question : ce projet a été étudié pour favoriser la circulation cycliste, mais a-t-on pris en compte le souhait de ralentir et réduire la circulation automobile ?

Réponse de Madame Brar-Chauveau : Oui. Certains passages ou aménagements vont, de fait, réduire la vitesse de circulation. Il y aura des zones à vitesse réduite (30 km/h), mais il y aura des périodes de test pour valider.

Un plan général des travaux est présenté : le circuit existant, les travaux à court terme et ceux qui seront effectués dans un second temps. Le but est de mailler toute la ville. L'épine dorsale étant le tramway, il faut trouver des solutions pour rejoindre le reste de la ville, la descente de Chaville, le quartier Mozart...

Il existe actuellement une piste qui vient de Chaville/Viroflay, qui continue le long de la rue Brindejonc des Moulinais, qui s'arrête au terrain de boules. On peut continuer dans la forêt, pour rejoindre la rue Paul Fort, même si cette partie n'est pas à proprement parler une piste cyclable. De nombreux salariés empruntent cette voie, puis la rue de Villacoublay, plutôt que la piste qui longe le tramway pour rejoindre la zone d'emplois.

En ce qui concerne la rue de Villacoublay, il est prévu, à partir du 2^{ème} trimestre 2016 :

- De matérialiser au sol une piste cyclable, sur le côté gauche de la rue, sur laquelle les vélos circuleront à contre sens, ce qui obligera les automobilistes à réduire leur vitesse. Dans l'autre sens, les bicyclettes rouleront sur la chaussée, en même temps que les automobiles. Mais un arrêté municipal de 2010 interdit la circulation cycliste à contre sens, ce qu'il faudra modifier.
- D'inverser le sens du parking en épi devant le café de la mairie et le bureau de tabac, ce qui facilitera le départ des véhicules et surtout leur meilleure visibilité sur la piste cyclable à contre courant.
- De matérialiser le début de la piste cyclable à contre sens sur le trottoir gauche de la rue de Villacoublay, à partir du rond point de la rue Grange Dame Rose (mais il a fallu des négociations avec l'ONF, cette portion étant dans leur domaine), jusqu'au terrain de jeux du Babillard.
- Le conseil de quartier suggère d'équiper le Babillard de rack à vélos.
- Le conseil de quartier propose de déplacer l'entrée de la piste cyclable un peu plus loin que ce qui était proposé à la jonction de l'allée et de l'accès aux jeux du Babillard, afin de sécuriser l'endroit.
- A terme, pour d'autres aménagements viendront encore réduire la vitesse et décourager les automobilistes à emprunter la rue de Villacoublay : un S devant le futur EHPAD et le passage en desserte locale de la rue Grange Dame Rose avec une voie unique.
- Le conseil de quartier suggère de matérialiser un céder le passage au niveau de la rue Richet, ainsi qu'un panneau 30 km/h peint au sol dans cette même rue devrait ralentir la circulation et en sécuriser la sortie.

Remarque : Tous ces aménagements ne vont pas empêcher les véhicules de passer par la rue du Capitaine Tarron, ce qui est le souci principal des habitants du quartier.

Réponse de Monsieur Hucheloup : Non. Et ce ne sera pas possible de faire autrement. Mais, très prochainement, tout le long de la rue Brindejonc des Moulinais, les rues sortantes seront prioritaires, ce qui va casser la vitesse.

Le tramway va circuler vers Viroflay dès février, ce qui va aussi compliquer la circulation routière aux croisements et probablement inciter les véhicules à modifier leur trajet.

Il est également certain que beaucoup de personnes vont emprunter le tramway, à partir du mois d'avril et ne plus venir en voiture.

Question : l'aménagement du passage piéton au niveau de la cloche, rue Aristide Briand, est-il toujours d'actualité ?

Réponse de Monsieur Hucheloup : Oui, c'est prévu dans les 2 mois à venir. La régulation automatique du feu se fera un peu plus tard.

Question : Le projet de « zone de rencontre » rue Paul Fort peut-il s'inscrire dans ce schéma ?

Réponse de Monsieur Hucheloup : On ne l'a pas envisagé, mais on peut étudier la question.

Une fois les travaux terminés rue de Villacoublay, une période de test sur 6 mois (été/automne) sera prévue avant d'entériner les modifications.

2°) La lettre du quartier :

Elle vient d'être distribuée dans les boîtes aux lettres.

Le Conseil de Quartier dispose maintenant d'une page face book. Il faut la faire vivre. Delphine et Laurent vont y ajouter quelques articles : vœux, infos sur les travaux, etc...

3°) Le tableau de suivi :

Il n'y a eu de réponse qu'aux questions posées en septembre et certaines sont inexactes. M. Hucheloup a rectifié ce soir. La plupart sont par ailleurs dépendantes du projet d'aménagement qui vient de nous être présenté ce soir.

4°) Projet de rue aux enfants :

Magali a rencontré diverses personnes dont Stéphane Laudy, directeur de l'éducation et Sandrine Lahana, responsable du service prévention, qui approuvent ce projet. Une date a été arrêtée : le mercredi 13 avril 2016 après midi. Au niveau de riverains, Magali a rencontré certaines familles de la rue, qui semblent favorables à ce projet.

Il faut obtenir un arrêté de la mairie et voir sur qui on peut compter pour organiser cet après midi, trouver des animations (sensibilisation à la prévention routière, appropriation de la rue, jeux, coin lecture, street art, création d'une fresque, on peut se rapprocher des organisateurs de l'expo sur les bancs publics...).

Il faudra prévoir des réunions en dehors des conseils de quartier pour préparer cet événement.

Il est important de prévenir les riverains, car la rue sera interdite de circulation routière cet après midi là, de même que le stationnement. Il faudra la faire fermer par la police municipale, et pour cela demander un arrêté de la mairie.

5°) Questions diverses :

- La grue du chantier de la rue du Lavoir sera retirée fin février, pendant les vacances scolaires.
- La fête des commerçants du Village le samedi 12 décembre a été un moment très convivial, il y a eu du passage aussi bien le matin que l'après midi. Les commerçants remercient les membres du conseil de quartier de leur aide et de leur participation et proposent de préparer ensemble ce moment festif l'an prochain. Cet événement a permis aussi aux riverains de rencontrer des membres du conseil de quartier et de leur poser des questions sur les projets en cours.
- Le quartier du Village n'est pas concerné par la nécessité de remplacer les réducteurs de pression d'eau. L'information a été diffusée par erreur dans ce secteur.
- Les appels aux services techniques de la mairie seront dorénavant remontés à M. Hucheloup de façon hebdomadaire.
- L'association « arc en ciel » des aides maternelles indépendantes organisera un carnaval le mardi 15 mars au matin avec les enfants qu'elles gardent. Il est prévu qu'elles décorent les poussettes et défilent depuis la rue Farman jusqu'à la place Dautier où les résidents seront invités à les y retrouver et passer un moment festif ensemble.
- Certains riverains ont été sollicités par des promoteurs en recevant un courrier. M. Hucheloup a rapidement convoqué ces promoteurs afin d'éradiquer ce phénomène. Le quartier du Village doit rester vigilant en attendant la révision du PLU.
- Les illuminations de Noël ont été installées en priorité sur les zones de vie (centres commerciaux, etc...). Les commerçants du Village ont tout de même constaté et regretté que leur secteur n'avait pas été particulièrement mis en valeur.

Prochaine réunion le jeudi 10 mars à 20h30 à la résidence Madeleine Wagner.

Ordre du jour : fête des voisins, projet rue aux enfants.



Laurent Renevier
Président